CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E156422** **VALABLE JUSQU'AU** **08/02/2027**

ÉDITÉ LE 15/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/06/2013

Raison sociale : A.K.I.

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/01/2026

Capital : 10 000

RUE DU ROUGEMONT
27340 CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2013B00676

Siret : 793 752 817 00023

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3004215-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 201208945

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 201208945

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 35 05 16 94 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
KERVRANN ARNAUD, PATRICK, SYLVAIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.aki-renovation.fr

E-mail : societeaki@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 265 668 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	320	10/12/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5 700	09/02/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	410	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/01/2026 13:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E156422** **VALABLE JUSQU'AU** **08/02/2027**

ÉDITÉ LE **15/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/06/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/01/2026
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2013B00676

Siret : **793 752 817** **00023**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 3004215-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 201208945
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 201208945

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **A.K.I.**

RUE DU ROUGEMONT
27340 CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

Téléphone : 02 35 05 16 94 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.aki-renovation.fr
E-mail : societeaki@gmail.com

Responsabilité légale :
KERVRANN ARNAUD, PATRICK, SYLVAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	10/12/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/02/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/02/2021
o Fenêtres de toit	09/02/2021
o Isolation des combles perdus	13/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.